

Le 2 octobre 2012

## **AVIS DE CONVOCATION**

Aux membres du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Votre Honneur,

Vous êtes, par la présente, convoqué à la prochaine rencontre du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui aura lieu **MERCREDI LE 10 OCTOBRE 2012, À 19 H 30,** au bureau de la MRC du Haut-Saint-Laurent situé au 10, rue King, suite 400, à Huntingdon.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2012.
- 4. Suivi du schéma d'aménagement et de développement révisé.
- 5. Résolution pour autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au MTQ pour le service Taxibus.
- 6. Confirmation de la participation de la MRC du Haut-Saint-Laurent au financement du service Taxibus.
- 7. Dépôt de la liste des postes des comités à combler pour 2013.
- 8 Résolution en regard à la « Reconduction du programme d'aide financière aux MRC ».
- 9. Avis de motion en regard au règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC du Haut-Saint-Laurent.
- 10. Attribution du contrat en regard au transbordement, transport et élimination des résidus domestiques.
- 11. Attribution du contrat pour la collecte, le transport et l'élimination des résidus domestiques.
- 12. Avis de motion pour modifier le règlement #113-98 concernant le parc régional en archéologie pour enlever le droit de retrait aux municipalités qui en auraient fait la demande.
- 13. Comptes à payer du 13 septembre au 10 octobre 2012.
- 14. Prévisions budgétaires 2013 : séance de travail des membres du Conseil sur les prévisions budgétaires 2013, mercredi le 14 novembre, à 19 h 30, séance du Conseil le 26 novembre 2012, à 10 h.
- 15. 2º Colloque des pactes ruraux de la Montérégie, le 30 octobre 2012.
- 16. Varia:
  - 16.01 Demande d'appui de la Scabric « Corridor vert ».
  - 16.02 Adoption du plan d'action en regard au plan de gestion en sécurité incendie.
  - 16.03
  - 16.04
  - 16.05
- 17. Correspondance.
- 18. Questions de l'assemblée.
- 19. Clôture de la séance.